

	
Unité d'onco-hématologie pédiatrique	
Admettre un enfant en secteur protégé (programmée ou non programmée)	
Codification du document : IT 3.1.6.2	Rédacteur(s) Equipe paramédicale
Date d'application 26/09/2008	Approbateur(s) Dr V. Gandemer, responsable d'unité : A Lafosse, cadre de santé
N° de version du document : 1	Gestionnaire N. Le Hello, secrétaire
Destinataires du document : Equipe soignante de l'unité d'onco-hématologie pédiatrique	
Modifications depuis la version précédente : NA	

But et objet

- Améliorer la prise en charge d'une entrée en secteur protégé, qu'elle soit programmée ou non programmée.
- Améliorer l'organisation interne dans l'unité en vue d'une entrée en secteur protégé.

Exigences à appliquer

- Décret n°2002-194 du 11 février 2002 intégré en 2004 dans les dispositions réglementaires des parties IV et V du code de la santé publique, Annexe au décret n°2004-802 du 29 juillet 2004- Titre 1, Chapitre 1^{er}- section 1.
- guide de l'hygiène

Responsabilités

L'ensemble du personnel médical, paramédical, médico-technique, chacun en fonction de son grade et de ses activités.

Le médecin valide le protocole d'entrée d'un enfant en secteur protégé.

La puéricultrice est habilitée à accompagner l'enfant par le décret du 2004.

Le cadre de Santé s'assure de l'application du protocole dans l'unité, participe à son évaluation et à son réajustement si nécessaire.

L'AP pour aider la IDE/PDE, sous la responsabilité IDE/PDE

Définitions

IDE : infirmière diplômée d'Etat

PDE : puéricultrice diplômée d'Etat

AP : auxiliaire de puériculture

Caisson : bac de rangement personnalisé destiné à stocker tout le matériel nécessaire pour un soin

Déterganios® : détergent agréé contact alimentaire

Surfanios®: détergent désinfectant

KTC : cathéter veineux central.

Actions et méthodes

Pour une entrée programmée le secteur aura été visité par les parents et l'enfant

Une explication sur le quotidien sera donnée aux parents : principes d'hygiène, organisation (lavage des mains, changement de vêtements, linges stérile)

- préparation de la chambre :

① 15 jours avant :

Prévoir un doudou ou deux pour le passage en secteur protégé ainsi que tout les effets personnels de l'enfant (passage en stérilisation).

Avant il faut nettoyer la chambre selon le protocole d'hygiène.

② L'avant-veille :

S'assurer que la pharmacie a la prescription médicale du conditionnement par chimiothérapie et que les traitements sont prêts pour le lendemain

③ La veille :

La veille de l'entrée en secteur protégé, réaliser un bionettoyage de la chambre au détergent désinfectant type surfanios®

La veille ou le jour mettre tout le matériel dans la chambre

- **préparer le tour à l'extérieur de la chambre**
 - gants de 3 tailles différentes
 - compresses
 - cupules
 - jouets de l'enfant en double emballage
- **préparer le caisson pour la toilette le lendemain**
 - vêtements de l'enfant
 - une serviette de toilette
 - 2 gants
 - 2 casaques
 - 2 draps
 - 1 taie
 - 2 langes
 - 4 flacons d'Hextril®
 - une petite bouteille d'eau minérale
 - 2 petits savons liquide
 - 1 petite bouteille d'eau stérile
 - 2 verres
 - une petite cuillère a café
 - un réniforme
 - 2 petits sacs noirs et 1 petit sac jaune
 - 2 grands sac noir (un pour les papier, l'autre pour la sorti du linge sale de la chambre) (ou jaune si l'enfant est en isolement + sac biodégradable)
 - des chiffonnettes
 - des essuie-mains
 - une petite cupule a médicaments

- **Entrée de l'enfant dans la chambre**

Vérification de la prescription :

1. vérification de la corrélation de la date d'entrée avec le protocole de traitement réalisé par le médecin
2. vérification de la prescription et information de l'enfant et sa famille de l'entrée en greffe par le médecin.

Avant l'entrée de l'enfant en secteur protégé :

3. les soignants (IDE/PDE, AP) doivent s'assurer avant d'entrer dans le secteur protégé de porter la tenue réglementaire, de porter un masque, une charlotte, des chaussures réservées au secteur protégé.
4. l'IDE, PDE vérifie si le matériel préparé la veille est présent et fonctionnel (Système d'aspiration, scope, pompes à perfusion et pousse seringues)
5. l'IDE, PDE vérifie si l'hygrométrie est normale
6. l'AP en collaboration avec l'IDE, PDE réalise la réfection du lit avec le linge stérile(drap, taie d'oreiller et couvertures)
7. l'AP en collaboration avec l'IDE, PDE dépose le matériel nécessaire pour les soins de bouches dans un plateau stérile:
 - Hextril®
 - brosse à dents
 - Eludril®
 - Bicarbonate® en ampoules
 - Fungizone®
 - Vitamine A®

Ces matériels sont à évaluer en fonction de l'âge de l'enfant et seront mis sur prescription médicale.

- 8. l'AP en collaboration avec l'IDE, PDE installe sur deux langes stériles au sol : le pot, l'urinal (pour les garçons), 1 plateau vert contenant le bol avec compresses, eau stérile avec savon et 1 haricot stérile pour le matériel souillé. (tout ce matériel doit être déposé sur le côté du lit opposé à la position du KTC de manière à conserver un côté propre et un côté souillé).

Entrée de l'enfant sous flux :

- L'enfant se déshabille seul dans le sas d'entrée du secteur protégé, ou selon l'âge est déshabillé par l'A.P.
- Il enfle le pyjama bleu ou la blouse verte en fonction de son âge
- L'AP en collaboration avec l'IDE réalise la toilette stérile dans la salle de bain puis l'enfant va sur son lit en marchant sur un drap stérile mis à terre ou selon l'âge est pris dans les bras de l'A.P pour aller sous le flux.
- Puis l'enfant s'habille avec ses vêtements stériles ou bien est habillé par le soignant sous le flux.
- L'IDE/PDE réalise le bilan sanguin prescrit et le branchement du KTC selon les procédures de l'unité.

Après l'entrée sous le flux, des consignes sont données :

L'AP et l'IDE/PDE donnent des explications à l'enfant et aux parents sur le fonctionnement de la chambre :

- l'enfant ne doit pas sortir de son carré (espace délimité par une couleur de lino, situé sous le flux laminaire) et toucher les choses à l'extérieur celui-ci

- ses jouets seront obligatoirement neufs, certains seront stérilisés à l'oxyde d'éthylène (livres) au préalable ou nettoyés et mis en sachet individuels (dînette par exemple)
- l'enfant aura la possibilité de se lever en mettant les pieds sur les langes stériles
- une information et l'éducation aux parents sera effectuée sur les règles d'hygiène : lavage des mains, port de la blouse stérile et des gants stériles

Documentations et renvois

- PO 3.1.6 Planifier la greffe de cellules souches hématopoïétiques
- Tableau DD sol surf 2006-2008 codifié E-6.2.2, processus de rattachement PO-1.3.4.1 du guide de l'hygiène sur intranet.
- HF 08-40 – v1 Check list – entrée en Secteur Hyper protégé
- Procédure toilette de l'enfant en secteur protégé.
- Procédure branchement de KTC en secteur protégé
- Check-list en vue d'une entrée en secteur protégé.

Enregistrements

- dossier de soin